

Renouvellement des EAP

(Equipe d'Animation de la Paroisse)



Contexte

Des membres de l'EAP étaient à leur deuxième « mandat » de 4 ans, ou ne souhaitent pas renouveler.

Objectifs

Renouveler l'EAP

Déroulement

Au cours d'une assemblée générale, nous avons demandé aux participants d'écrire sur un papier qu'on leur a remis :

- Qu'est-ce qu'une EAP ?
- Qu'est-ce que j'attends d'une EAP ?

Nous avons ensuite présenté un diaporama qui reprenait les éléments de l'EAP :

- sa mission
- sa nature, sa composition
- sa constitution
- son fonctionnement

Durant le diaporama, le prêtre le commentait quand c'était nécessaire. Il a ensuite expliqué la méthode de la consultation.

On a distribué à tous les participants un papier sur lequel on les invitait à écrire des noms de personnes qu'ils verraient bien dans l'EAP, en fonction du rôle de cette équipe. (Voir feuille) Le prêtre a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'un vote, mais bien d'une consultation, en expliquant la procédure que nous allons faire en EAP (voir ci-dessous)

Ceux qui voulaient prendre le temps de la réflexion pouvaient remettre le papier les jours suivants.

Chacun pouvait aussi emporter des papiers pour les transmettre aux absents.

Des papiers pour la consultation étaient disponibles durant 2 dimanches.

Les papiers pouvaient être déposés aux permanences, remis à un membre de l'EAP ou au prêtre.

Procédure

Seule une personne de l'EAP (l'animatrice) était dans la confidence.

C'est elle qui a regardé tous les papiers.

A partir de cela, elle en fait une **liste « neutre »**, par ordre alphabétique, avec tous les noms, qu'ils aient été cités une ou plusieurs fois.

Elle a aussi préparé une **liste avec le nombre de sollicitation pour chacun**.

Lorsque nous nous sommes retrouvés en EAP « sortante », chacun a eu la liste neutre.

A partir de celle-ci, chacun « classait » de 1 à 4, les personnes qu'il retiendrait en priorité.

En équipe, on se disait nos choix, et on s'est concerté pour établir les 5 personnes que l'on retenait dans un premier temps.

Ensuite, on comparait notre liste des 5 personnes retenues par l'EAP, avec le résultat de ce qu'avait donné la consultation, avec le nombre de sollicitation pour chacun.

En fonction de toutes ces données, on a finalisé, par ordre d'appel, les personnes que l'on allait solliciter.

Le prêtre a rencontré personnellement chaque personne appelée, pour lui faire part que la communauté chrétienne l'a sollicité pour faire partie de l'EAP.

Généralement, chaque personne prenait un temps de réflexion pour donner sa réponse.

Au fur et à mesure que des personnes ne voulait pas répondre à l'appel, on passait aux personnes suivantes, dans la liste !

C'est ainsi que l'EAP a été renouvelée, avec concertation et discernement !